

SÉJOUR

SÉJOUR SÉNIORS

du 21 Septembre
au 28 Septembre 2019

à PRÉFAILLES (44)

Village vacances : «Le Soleil de Jade»

PRIX :
à partir de
420€ / Personne
Transport inclus

DES SÉJOURS À LA PORTÉE DE TOUS, C'EST POSSIBLE !

Le Territoire du Lyonnais de la FSCF et l'ANCV dont la mission est de développer l'accès aux vacances pour le plus grand nombre, s'associent pour permettre à nos retraités de s'évader et de changer d'air lors de divers séjours.

Cette année nous vous proposons de partir du **21 au 28 Septembre**, à **PRÉFAILLES**, commune balnéaire de la pointe Saint-Gildas près de Pornic.

Le séjour est de **8 jours et 7 nuits** et comprend la pension complète, les activités en journée, les ateliers proposés par la FSCF, les animations en soirée, les excursions, le transport dans le cadre des excursions prévues durant le séjour le transfert à l'arrivée et au retour **et le transport depuis SAINT-ETIENNE, GIVORS, BRIGNAIS et OULLINS en bus**, ainsi que l'assurance annulation (franchise de 85€ et obligation de fournir un certificat médical).

Toutes les conditions sont réunies pour que vos vacances soient inoubliables.

**Réservez vite vos vacances,
le séjour est limité à 30 places!**



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



COMITÉ RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Renseignements et inscription

Territoire du Lyonnais de la FSCF

65 rue Bellecombe
69006 LYON
04 72 74 09 21

fscf.lyonnais@9online.fr
www.auvergnerhonealp.fscf.asso.fr





Le village vacances « Le Soleil de Jade » bénéficie d'un accès direct à la plage et d'une vue sur le port de plaisance.

LE SÉJOUR SÉNIORS

PROGRAMME

Plusieurs excursions sont incluses dans le séjour et de nombreuses activités vous seront proposées dans le village club :

- Découverte de la réserve naturelle de Préfailles
- Visite de Pornic
- Soirées : Loto, chants traditionnels ...
- Visite de la cité médiévale de Guérande
- Dégustation d'huîtres

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Tous les retraités résidant en France, de + de 60 ans, adhérents ou non de la FSCF.

COMBIEN CELA COÛTE ?

Le coût du séjour initial est de 580€, transport compris au départ de LYON.

Si votre revenu net imposable avant correction est inférieur ou égal à 61 €

(foyer fiscal non imposable pour un couple), vous avez droit à l'aide financière de l'ANCV de 160 €*.

Attention 1 seule aide par année civile.

Il restera donc à votre charge 420€ seulement.

Certains accompagnants imposables peuvent se joindre au groupe, en payant le tarif plein.

Les conjoints (mariés/pacsés) de moins de 60 ans sont éligibles au séjour et à l'aide ANCV.





Notre partenaire :



Situé dans un cadre exceptionnel classé réserve naturelle régionale à 2kms du village de Préfailles le village vacances « Le Soleil de Jade» a un accès direct à la plage.

ÉQUIPEMENTS :

- Piscine extérieure chauffée
- Bar et restaurant
- Salle d'animation et de spectacle

LOGEMENT :

- 2 personnes par logement, chacune disposant d'une chambre individuelle avec salle de bain et toilette à partager.
- Supplément chambre individuelle 77€



FICHE D'INSCRIPTION

A retourner avant le 15 juin 2019

au Territoire du Lyonnais FSCF - 65 Rue Bellecombe - 69006 LYON

Fin juillet, vous recevrez confirmation de votre inscription et les modalités d'accueil.

NOM : **PRENOM :**

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél Fixe : Tél Portable :

Date de naissance : Lieu de naissance :

E-mail :

N° Sécurité Sociale :

SITUATION : o Retraité(e)
 o Marié(e) o Divorcé(e) o Célibataire o Veuf(ve) o Handicapé(e) o Perte d'autonomie

Je souhaite participer au séjour du 21 au 28 sept. à Préfailles et partager mon logement avec :
.....

Je serai accompagné(e) de (à compléter pour les conjoints uniquement) :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Lien de parenté :

Je souhaite avoir une chambre individuelle avec un supplément de 77€ :

J'ai un régime alimentaire spécifique : Préciser

Je joins impérativement et en un seul envoi :

- La photocopie recto-verso de mon dernier avis de non imposition de 2017.
- La photocopie de ma carte d'identité en cours de validité et celle de la personne qui m'accompagne.
- Un justificatif de mon assurance responsabilité civile
- Un chèque du montant du séjour par personne à l'ordre de FSCF (580€ ou 420€). Possibilité de régler en 3 fois sans frais. Remettre 3 chèques + un chèque de 77€ pour une chambre individuelle. Ils seront encaissés en mai, juin et juillet
- En cas de perte d'autonomie ou de handicap, joindre une copie :
 - de la carte d'invalidité
 - ou de la notification de l'AAH ou de la pension d'invalidité
 - ou de la notification du Conseil général ou de la CRAM ou de la MSA ou du RSI (versement APA ou classification dépendance)

J'autorise la FSCF à utiliser mon image à des fins de communication interne et externe

Oui Non

Date et signature (obligatoire) : Le/...../.....



COMITÉ RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Renseignements et inscriptions:

FSCF Territoire du Lyonnais
65, rue Bellecombe 69006 LYON
@ : fscf.lyonnais@9online.fr
Tel : 04.72.74.09.21

www.auvergnerhonealp.fscf.asso.fr